

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20210930-036

du 30 septembre 2021

n°036

page 1/1

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (32) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIER, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Jean-Claude BAUDRY, Frédérique NAUD COLAS, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Pierre BARAUDON, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (6) : Yves TROUSSELLE donne pouvoir à Françoise MERY
Béatrice ROUSSENQUE donne pouvoir à Jean-Pierre ABELIN
Gilles MAUDUIT donne pouvoir à Maryse LAVRARD
Amine MESSAOUDENE donne pouvoir à Yasin ERGÜL
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Evelyne AZIHARI
Flavy FRUCHON donne pouvoir à Thomas BAUDIN

EXCUSES (1) : Ahmed BEN DJILLALI

Nom du secrétaire de séance : Thomas BAUDIN

RAPPORTEUR : Monsieur Michel FRESNEAU

OBJET : Dénomination des voies

Les dénominations des voies, ronds-points et parkings sur la commune permettent de s'orienter et d'attribuer une adresse officielle.

Habitat de la Vienne réalise une opération de construction à l'extrémité de la rue des Sittelles se composant de maisons et de petits collectifs et sollicite la dénomination des voies les desservant.

Dans ce cadre il s'agit de prolonger la rue des Sittelles sur le domaine public et de dénommer la voie interne privée.

* * * * *

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal.,

CONSIDERANT l'importance de baptiser ces voies,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- de prolonger la rue des Sittelles au droit de l'opération d'Habitat de la Vienne faisant intégrer ce linéaire de voirie dans le domaine public communal,
- de dénommer rue des Pinsons, cette nouvelle voie privative ayant une origine et une extrémité rue des Sittelles

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOU

Voie à dénommer:

Rue des Pinsons

Origine: Rue des Sittelles

Extrémité: Rue des Sittelles

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-218600666-20210930-CM_20210930_036-DE



Voie à dénommer:
Rue des Sittelles

Origine:Rue des Tourterelles
Extrémité:Rue des Pinsons

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-218600666-20210930-CM_20210930_036-DE



